

Conférence des évêques catholiques du Canada
Déclaration à l'occasion du
50^e anniversaire de la lettre encyclique *Humanæ Vitæ*

LA JOIE DE L'AMOUR CONJUGAL



LA JOIE DE L'AMOUR CONJUGAL

« JE SUIS VENU POUR QU'ILS AIENT LA VIE, LA VIE EN ABONDANCE. » (JEAN 10,10)

Nous célébrons cette année le 50^e anniversaire d'*Humanæ Vitæ*, l'encyclique du bienheureux pape Paul VI sur le don de la vie humaine. Bien que plusieurs personnes aient mal interprété le message de ce document, en le réduisant à un « non » à la contraception, nous réaffirmons que le message d'*Humanæ Vitæ* est un « oui » retentissant à la vie en plénitude que promet Jésus Christ (Jean 10,10).

CRÉÉS POUR L'AMOUR

Humanæ Vitæ enseigne que nous sommes créés à l'image de Dieu, que nous sommes appelés à refléter l'amour de Dieu dans le monde, en aimant comme lui, d'une manière libre, totale, fidèle et féconde, avec notre corps. C'est là une immense responsabilité. L'amour que nous porte Jésus nous permet de mieux comprendre comment l'amour conjugal, dans ce que saint Jean-Paul II appelait le langage du corps, est appelé à être l'image de l'amour de Dieu : un amour pour toute la vie, exclusif et prêt à s'étendre au-delà du couple, jusqu'à donner la vie. Voilà pourquoi le Christ s'engage avec les époux dans le sacrement du mariage. Il sera toujours présent pour leur donner la force de son amour infini. Dans la prière, l'Eucharistie et le sacrement de la réconciliation, les époux trouveront jour après jour la grâce de grandir dans l'amour à travers les défis du quotidien.

LE MARIAGE, IMAGE DE L'AMOUR DU CHRIST POUR NOUS

Le mariage chrétien reflète l'amour de Jésus qui donne sa vie pour nous. Dans sa lettre aux Éphésiens, saint Paul écrit : « À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ce

mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église » (Ép 5,31-32). Par son incarnation, sa mort et sa résurrection, Jésus s'est uni à son Épouse, l'Église, et les deux sont devenus « une seule chair ». Dans l'Eucharistie, le don qu'il a fait de lui-même sur la croix devient présence réelle afin que nous puissions faire, dans nos corps, l'expérience du don qu'il a fait de lui-même. Le Christ est l'Époux et nous sommes son Épouse. Lorsque nous recevons la communion, nous accueillons ce don et nous y participons intimement. C'est seulement unis au Christ que nous sommes rendus capables de faire le don total de nous-mêmes auquel nous sommes appelés.

Tout mariage chrétien est donc appelé à être l'image de ce don du Christ à son peuple. Puisque la sexualité est incluse dans ce qui fait que nous sommes à l'image de Dieu, elle doit contribuer, elle aussi, à refléter l'amour de Dieu. En fait, chaque expression d'amour au cœur du mariage est censée être une image de l'amour de Dieu, y compris l'expression suprême du mariage – la relation sexuelle.

Dans *Amoris Lætitia* (n° 68), le pape François fait l'éloge de l'enseignement d'*Humanæ Vitæ* sur le mariage et la famille, qui met en lumière « le lien intrinsèque entre l'amour conjugal et l'engendrement de la vie ». C'est dire que, dans le mariage, chaque relation sexuelle est appelée à traduire un amour libre (sans contraintes), total (le don entier de soi), fidèle (loyal à l'époux ou à l'épouse) et fécond (prêt à donner la vie et propice à l'enrichissement spirituel du couple). Toute autre attitude défigure la beauté du langage que Dieu a inscrit dans nos corps. Affaiblir ou fausser ce langage modifie la manière dont chacun des conjoints fait l'expérience de l'amour; en pareil cas, la relation sexuelle n'incarne pas pleinement l'amour véritable. Même s'ils sont bien intentionnés, les actes sexuels qui ne traduisent pas un tel amour nuisent à notre quête d'amour. Il devient alors plus difficile de bâtir un amour vrai et durable (voir *Humanæ Vitæ*, n°s 12, 14).

EN DEÇÀ DE L'IMAGE

L'enseignement de l'Église sur la sexualité nous rappelle que nous sommes tous et toutes faits pour l'amour, mais pas pour n'importe quelle conception de l'amour. Nous sommes faits pour un amour infini, exactement le même amour qui a mené Jésus à offrir librement sa vie sur la croix pour nous. Il n'y a que son amour infini pour combler les aspirations les plus profondes de nos cœurs. Aussi l'enseignement de l'Église ne cherche pas à réprimer nos désirs sexuels ou à s'assurer que chacun de nous soit frustré et connaisse une vie ennuyeuse. Bien au contraire. L'Église nous montre que le mariage est le lieu qui permet à la sexualité de s'exprimer et de s'actualiser pleinement.

Pour reprendre les mots du bienheureux Paul VI, « un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à la disponibilité à transmettre la vie, que le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières, est en contradiction avec le dessein constitutif du mariage et avec la volonté de l'Auteur de la vie. Par conséquent, utiliser ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté » (*Humanæ Vitæ*, n° 13).

FIDÉLITÉ ET OUVERTURE À LA VIE

Puisque l'amour conjugal est appelé à refléter la fécondité de l'amour de Dieu, lorsque les époux se donnent totalement l'un à l'autre, ils grandissent dans la communion, ils s'ouvrent à la bénédiction de la fertilité et leur amour reflète l'amour de Dieu pour nous. Ainsi voient-ils leur relation renforcée et approfondie dans une véritable communion – « commune union » – l'un avec l'autre. À l'opposé, la décision de modifier

à dessein la relation sexuelle de manière à la rendre stérile (en recourant, par exemple, à des contraceptifs ou à la stérilisation) revient à falsifier le langage de la sexualité. De la sorte, nous imposons manifestement des limites au don de nous-mêmes, tout en nous donnant l'illusion d'un don complet.

De nombreux couples mariés adoptent des méthodes fondées sur la connaissance de leur fécondité, soit pour surmonter leur infertilité, soit pour une planification familiale responsable. Parce que ces méthodes ne changent en rien le langage des rapports sexuels, elles aident les couples à grandir dans l'amour l'un pour l'autre et pour Dieu. Fondées sur les connaissances scientifiques actuelles de la fertilité, elles sont appelées « méthodes naturelles de planification des naissances ». Elles permettent aux parents de planifier leur famille tout en respectant pleinement leur amour et leur dignité (voir *Humanæ Vitæ*, n° 16).

LA JOIE DE L'AMOUR CONJUGAL

En tant qu'évêques catholiques, nous avons la responsabilité d'enseigner la vérité sur Dieu et sur le projet qu'il a pour nous, dont la sexualité et le mariage font partie. Nous invitons tous les catholiques à relire, étudier et méditer l'encyclique importante qu'est *Humanæ Vitæ*, et à redécouvrir les vérités admirables qu'elle contient. La vérité de l'amour conjugal – telle que proposée dans *Humanæ Vitæ* et, par la suite, élaborée dans la théologie du corps de saint Jean-Paul II, et dans *Amoris Lætitia* du pape François – n'est pas toujours facile à vivre en pratique.

« [L]e bienheureux Paul VI, dans le sillage du Concile Vatican II, a approfondi la doctrine sur le mariage et sur la famille. En particulier, par l'Encyclique *Humanæ Vitæ*, il a mis en lumière le lien intrinsèque entre l'amour conjugal et l'engendrement de la vie : "L'amour conjugal exige donc des époux une conscience de leur mission de 'paternité responsable',

sur laquelle, à bon droit, on insiste tant aujourd'hui, et qui doit, elle aussi, être exactement comprise. [...]. Un exercice responsable de la paternité implique donc que les conjoints reconnaissent pleinement leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs" ... » (*Amoris Lætitia*, n° 68, citant *Humanæ Vitæ*, 10).

Les couples mariés ne peuvent vivre cette vérité que renferme *Humanæ Vitæ* qu'avec la grâce de Dieu, notre Père aimant, qui, avec son Fils Jésus, nous en donne la force par la puissance de l'Esprit Saint. Oui, le mariage est une noble vocation. Puissent tous les couples mariés, fidèles à la grâce du baptême et aux vœux de leur mariage, vivre et goûter la joie de l'amour conjugal tel qu'il est enseigné dans *Humanæ Vitæ* et être ainsi des signes de la présence aimante de Dieu dans le monde.



Commission épiscopale pour la doctrine
Conférence des évêques catholiques du Canada
Juillet 2018